

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'Aquilon

Volume 40 numéro 27
18 juillet 2025

Envoi de publication – enregistrement n° 10338 C.P. 456 Yellowknife NT X1A 2N4

Tensions linguistiques ravivées ?

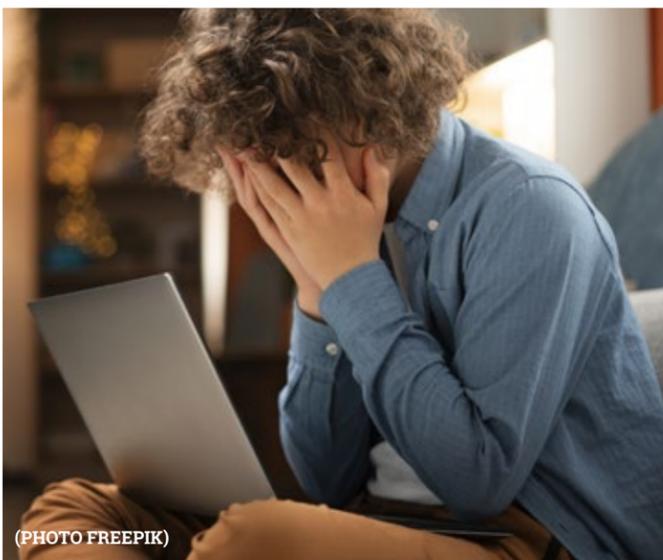
À LIRE PAGE 3



(MONTAGE PHOTO MEDIAS TÉNOIS/ENVATO)

Les TNO en bataille contre la haine en ligne

À LIRE EN PAGE 4



(PHOTO FREEPIK)

Folk On The Rocks, c'est maintenant !



(PHOTO CRISTIANO PEREIRA)

À LIRE EN PAGE 12



Direction :	Nicolas Servel	Journalistes :	Cristiano Pereira	Annonces publicitaires et publiereportages :	marketing@mediastenois.ca
Responsable éditoriale :	Cécile Antoine-Meyzonnade		Nelly Guidici	Représentation territoriale GTNO :	North Creative advertising@northagency.ca
Maquette :	Patrick Bazinet	Activités culturelles :	Élodie Roy		

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété de Médias ténois subventionnés par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur.e et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.e. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abrégier tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de Réseau.Presse et applique la graphie rectifiée. N° ISSN 0834-1443



FIER MEMBRE

PARTENAIRES DE L'ARCTIQUE



L'ÉDITORIAL

Cécile Antoine-Meyzonnade, Responsable éditoriale

Se changer les idées

Après la visite des ministres francophones à Yellowknife, une publication privée sur Facebook est venue ajouter un petit nuage gris au ciel de la francophonie ténoise : en réagissant à un recours judiciaire de parents francophones réclamant une école en français à Fort Smith, Vince McKay a remis en cause l'équilibre entre droits linguistiques et priorités éducatives, estimant que les efforts de réconci-

liation seraient vains tant que les Autochtones n'auraient pas le même « pouvoir » que les francophones.

Au regard du passé, ce discours est loin d'être inédit, mais, plutôt que de diviser, la défense des langues en contexte minoritaire devrait unir contre l'effacement. Notamment face à l'anglais, langue dominante, qui continue de gagner du terrain, à l'ombre des dissensions. Les droits linguistiques autochtones

et francophones devraient être complémentaires et non rivaux.

Une autre question, bien que cet avis ait été publié sur son réseau social personnel, l'homme politique occupe un poste de ministre aux TNO. La question se pose (encore et toujours), lorsque l'on est une personnalité publique, peut-on vraiment séparer l'homme du politique ?

À un autre coin de la toile, pas plus de réconfort

à l'horizon : la Commission des droits de la personne tire la sonnette d'alarme concernant la haine en ligne. Racisme, misogynie, homophobie, antisémitisme, islamophobie... Notre territoire n'est pas épargné par ces fléaux qui, sous couvert de liberté d'expression, menacent la cohésion sociale en déshumanisant celles et ceux qui font la richesse de notre société. Au-delà des écrans, cette haine s'imisce dans les écoles, le monde du travail, les espaces publics... et jusque dans les discours politiques aux quatre coins du monde. Les solutions, rester vigilants, ne jamais se laisser faire et dénoncer avec vigueur ces comportements. On ne doit en aucun cas accorder une place, et encore moins une tribune, à ces violences.

Pour se changer les idées et décrocher du quotidien numérique, une autre action à court terme est à envisager : se rendre à Folk On The Rocks ! Aller taper du pied sur le sable pendant des heures et faire vibrer ses cordes vocales avec l'objectif de ne plus pouvoir sortir une phrase au bureau le lundi... voilà une bonne méthode pour sortir la tête des écrans et envoyer valser toutes les mauvaises énergies numériques.



Médias ténois bénéficie du programme de stage en médias communautaires qui contribue à l'embauche et à la formation de la relève des médias communautaires



L'Agenda d'Élodie

ÉCOUTEZ L'AGENDA

Repas de poisson frit

19 JUILLET 2025

Quoi de mieux qu'un bon repas en plein air pour savourer l'été? Le samedi, rendez-vous à l'abri au lac Prelude entre 16 h et 18 h pour un festin de poisson frit! Préparé avec soin, le met local sera servi dans une ambiance conviviale et détendue. En plus de déguster un repas savoureux, les participants auront la chance d'en apprendre davantage sur les espèces aquatiques locales grâce à des faits amusants présentés par les agents du parc. À noter que cet événement est gratuit et ouvert à tous.

Des concerts un peu partout

17 AU 20 JUILLET 2025

Prépare-toi à flotter vers le weekend du festival avec trois événements musicaux, Float On The Rocks, Folk On The Rocks et Sumer On The Rocks. Le premier est l'événement aquatique sur la baie de Yellowknife le 17 juillet. Il sera suivi par Warm the Rocks, une série de spectacles musicaux gratuits pour toute la famille au parc Somba K'e. Tout ceci en préparation pour le grand festival, lui payant, Folk On The Rocks.

Visites de jardins potagers

24 JUILLET AU 17 AOUT 2025

Dans le cadre de l'initiative « Transforme ta cour en jardin », les tournées de jardins potagers offrent une belle opportunité d'apprentissage et de découverte. À travers une série de visites tout au long de juillet et août, vous découvrirez des potagers urbains uniques, tenus par des jardiniers passionnés de Yellowknife. Aucun besoin de s'inscrire – il suffit d'arriver à l'heure au stationnement de l'École Itł'òt (5700 51A Avenue) et de suivre le groupe! Si tu es intéressé, tu peux avoir toutes les dates et heures grâce à [ce site](#).

Collaborateurs de cette semaine

Oscar Aguirre, Denis Lord,
Juliana Orthlieb

Une publication de Vince McKay ravive les tensions linguistiques

Un message publié par le ministre Vince McKay sur sa page Facebook, en réaction à une action judiciaire lancée par des parents francophones, a suscité de vives réactions. La Fédération franco-ténoise a dénoncé des propos « inappropriés » et un climat nuisible au dialogue. Contacté par Médias ténois, l'homme politique a tenu à clarifier sa position.

Cristiano Pereira
IJL – Réseau.Presse – L'Aquilon

Le 7 juin dernier, Vince McKay, ministre de l'Infrastructure, des Affaires municipales et communautaires, et responsable de plusieurs organismes gouvernementaux, a publié un message sur sa page Facebook personnelle. La publication a suscité un vif malaise au sein de la communauté francophone.

En partageant un article de [Cabin Radio](#) portant sur l'action judiciaire intentée par des parents francophones de Fort Smith, le ministre a écrit : « Nous n'atteindrons jamais la réconciliation de cette façon. Une communauté autochtone importante. Si seulement nos Autochtones avaient autant de pouvoir et si ces fonds pouvaient être utilisés pour l'éducation plutôt que pour la langue au détriment de l'éducation. » L'article partagé par le ministre évoquait un recours judiciaire intenté par des parents francophones qui réclament la mise en place d'un programme scolaire en français à Fort Smith, en vertu de l'article 23 de la Charte.

Parmi les internautes ayant commenté la publication, on retrouvait une autre ministre du GTNO : Lucy Kuptana. « Et nous avons déjà du mal à simplement maintenir notre système d'éducation de base, surtout dans les petites communautés éloignées », a écrit celle qui est ministre responsable d'Habitation Territoires du Nord-Ouest. Le post a suscité de nombreuses réactions, dont certaines ont véhiculé des propos particulièrement durs, voire hostiles envers les francophones.

FFT réagit : « Un climat nuisible au dialogue »

Face à la situation, la Fédération franco-ténoise (FFT) a exprimé son profond malaise dans une lettre adressée au premier ministre des TNO, R.J. Simpson, appelant à un apaisement du débat.

Dans cette lettre datée du 19 juin, la FFT condamne les propos tenus par les ministres Vince McKay et Lucy Kuptana, qu'elle qualifie d'« inappropriés ». Elle déplore un climat délétère pour le dialogue : « Les propos tenus démontrent non seulement une méconnaissance de nos réalités en tant que minorité linguistique, mais contribuent également à instaurer un climat nuisible au dialogue en propageant l'idée que les intérêts des francophones vont à l'encontre de ceux des autres minorités linguistiques et de la majorité. »

La FFT insiste sur le fait que les besoins des différentes communautés linguistiques minoritaires des TNO « ne sont pas divergents, bien au contraire ». Elle rappelle que le territoire compte 11 langues officielles, dont le français, ce qui implique « des responsabilités aussi bien envers les communautés francophones que celles autochtones ». En ce sens, la Fédération plaide pour un dialogue respectueux et constructif, plutôt qu'une opposition entre les revendications. Elle demande également une « intervention publique mesurée » de la part du gouvernement afin d'éviter une polarisation accrue du débat.

Médias ténois a contacté le premier ministre des TNO, R.J. Simpson, afin de recueillir ses commentaires à la suite de la lettre envoyée par la Fédération franco-ténoise. Au moment de publier ces lignes, nous n'avons pas encore reçu de réponse.

Vince, mais pas ministre

Contacté par Médias ténois, Vince McKay a accepté de clarifier ses propos, précisant d'emblée qu'il s'exprimait à titre personnel : « Juste pour que ce soit clair, je vous parle depuis mon téléphone personnel et je veux que vous m'appeliez juste Vince. »

Interrogé sur sa déclaration selon laquelle « on n'y arrivera jamais » en matière de réconciliation, il précise qu'il ne cherchait pas à remettre en cause les droits linguistiques des francophones. « Je ne pense pas que ça mine la réconciliation. Je pense que c'est un exemple parmi d'autres de la manière dont on n'y arrivera jamais. »

Pour lui, la création d'un programme scolaire en français dans une communauté comme Fort Smith, majoritairement autochtone, illustre un déséquilibre : « C'est une communauté qui mériterait davantage ou qui obtiendrait plus avec un programme en langue autochtone, comme le cri et un apprentissage de la culture autochtone à travers l'éducation. »

La Charte remise en question

Il reconnaît cependant que les parents francophones invoquent un droit protégé par la Charte canadienne des droits et libertés, en particulier son article 23. Mais il remet en question l'esprit de ce texte : « On parle d'une Charte qui a été élaborée avant les recommandations de la Commission vérité et réconciliation et avant l'adoption de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Cette Charte a été écrite à une époque où la colonisation était très présente, sans tenir compte des droits des Autochtones. »

Lorsqu'on lui demande s'il est juste de présenter un droit juridique comme une menace envers les aspirations d'une autre communauté, Vince McKay répond : « Dire que c'est un droit légal, c'est juste. Mais

est-ce encore un droit légal adapté à notre époque ? Je ne pense pas que ce serait juste de le dire, surtout dans une communauté majoritairement autochtone. »

« Je ne suis pas contre le français »

Vince McKay précise que son identité personnelle est elle-même marquée par la rencontre des cultures : « Mes ancêtres sont des Cris michifs », dit-il, en référence à cette langue issue d'un métissage entre le français et le cri des Plaines. « Mon héritage est donc un mélange des deux. » Il rappelle que ses propres enfants ont étudié à l'école francophone Boréale à Hay River, ce qui, selon lui, témoigne de son ouverture : « Je ne suis pas contre la langue française. Je ne suis contre aucune langue. Je suis pro-langues », insiste-t-il.

Toutefois, il estime que, dans un territoire où les langues autochtones sont fortement représentées, il est essentiel de « donner la priorité à l'apprentissage des langues autochtones par les peuples autochtones ».

Un droit légal pour les langues autochtones ?

Interrogé sur la recommandation formulée en 2023 par le Comité permanent des opérations gouvernementales, qui proposait de reconnaître un droit légal à l'éducation dans les langues autochtones – à l'image de ce que garantit l'article 23 de la Charte pour les francophones – Vince McKay se montre prudent.

Il affirme que la revitalisation des langues autochtones est essentielle, mais hésite à l'inscrire dans un cadre juridique contraignant : « Je pense qu'il est important que chacun puisse apprendre sa langue. Ces langues ont été perdues et il faut les retrouver. Est-ce que c'est un droit légal ? Je ne sais pas si je pourrais vraiment dire ça. »

Selon lui, la diversité linguistique du territoire pose un défi de mise en œuvre : « Il y a tellement de langues, même ici aux Territoires du Nord-Ouest. On parle de 14 dialectes différents. Est-ce que reconnaître ce droit légal signifierait qu'on doit créer 14 programmes scolaires différents ? Je ne sais pas si ce serait possible. »

Il conclut en insistant sur la responsabilité individuelle : « C'est à nous de trouver comment le faire. Mon héritage a perdu sa langue pour différentes raisons, mais je pense qu'il y a encore une chance pour moi de la retrouver. »

L'anglais, vraiment langue « neutre » ?

Selon lui, cette inversion des rôles profite à la langue dominante : « L'anglais, langue impérialiste par excellence et hégémonique à l'échelle mondiale, a réussi à se faire passer pour “neutre”, et à ainsi faire porter par le français tout le poids symbolique de l'héritage colonialiste. C'est quand même remarquable. »

Il rappelle que cette perception néglige le fait que « les Français ont reconnu les droits des peuples autochtones et signé des traités de paix et d'amitié avec eux bien avant les Britanniques ».

M. St-Hilaire souligne aussi que l'histoire constitutionnelle a permis à Ottawa de se poser en protecteur des Autochtones contre les provinces, renforçant une opposition artificielle avec les francophones : « En 1867, c'est le pouvoir fédéral qui a hérité de la compétence sur les Autochtones que les colonies avaient décrochée de Londres vers 1860. Ce pouvoir a pu se poser en “protecteur” des Autochtones contre les provinces, comme si celles-ci représentaient la seule menace à leurs droits. »

Certains acteurs, souvent anglophones, présentent les francophones comme un obstacle à la reconnaissance des langues autochtones. Interrogé sur les conséquences de ce discours, Maxime St-Hilaire répond sans détours : « Elles sont funestes. »

Il explique que « les langues autochtones, dont certaines se sont perdues, sont trop nombreuses pour devenir des langues officielles autrement que sur une base communautaire (très circonscrite) », et que dans ce contexte, « la question autochtone est devenue une aubaine pour ceux qui cherchent à accélérer la marche du Canada vers l'unilinguisme national. »

Selon lui, cette situation est exploitée par certains courants dominants : « C'est ainsi que la “décolonisation” a su être mobilisée par un impérialisme culturel mondial d'expression anglaise. »

Quand l'anglais avance masqué

Dans les jours qui ont suivi la publication du post de Vince McKay, plusieurs commentaires en ligne ont exprimé un ressentiment à l'égard des droits des francophones, perçus comme un frein aux aspirations autochtones.

C'est précisément pour interroger cette perception que Médias ténois a sollicité l'éclairage de Maxime St-Hilaire, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et spécialiste du droit constitutionnel et de la philosophie du droit. Sans commenter le cas particulier du post de Vince McKay, il s'intéresse depuis plusieurs années aux tensions idéologiques qui présentent, à tort selon lui, les droits des francophones comme incompatibles avec la reconnaissance des langues autochtones.

Il juge profondément problématique la tendance de certains discours à opposer la reconnaissance des langues autochtones aux droits des francophones. « Nous vivons dans une culture victimaire où les minorités sont en lutte entre elles pour obtenir des privilèges moraux plutôt que de se soutenir mutuellement », affirme-t-il. Selon lui, ce phénomène s'intensifie au Canada en raison d'un ressentiment historique : « Comme les francophones ont longtemps reçu davantage d'attention que les Autochtones, cela a créé un certain ressentiment. Il est tentant de voir dans les francophones des fausses victimes de l'histoire, puisque “blanches”, afin de pouvoir tenir seul ou avec certains autres groupes (dont les Noirs, par exemple) le rôle de la victime historique. »

La haine en ligne inquiète les TNO

Face à la montée des discours haineux dans les espaces numériques, la Commission des droits de la personne des TNO appelle à la vigilance. Son président, Charles Dent, invite les habitants du territoire à ne pas rester silencieux et à réagir avec respect et responsabilité.



Les discours haineux en ligne peuvent avoir des répercussions bien réelles dans les communautés, rappelle la Commission des droits de la personne des TNO. (Freepik)

Cristiano Pereira
IJL – Réseau.Presse – L'Aquilon

La Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest tire la sonnette d'alarme face à la montée des discours haineux et des comportements discriminatoires dans les espaces en ligne. Dans un communiqué publié le 4 juillet, elle appelle les résidents à s'opposer à la haine et à promouvoir un dialogue respectueux, tant sur internet que dans la vie de tous les jours.

« L'égalité signifie que vous respectez les droits de tout le monde », a déclaré Charles Dent, président de la Commission, dans un échange avec Médias ténois. Et nous voulions encourager les gens à faire ça. »

La Commission souligne que la haine en ligne – qu'il s'agisse de racisme, de misogynie, d'homophobie, d'antisémitisme, d'islamophobie ou d'autres formes de haine – mine les valeurs de dignité et d'inclusion qui fondent le système des droits de la personne dans les TNO. Même si les cas locaux ne sont pas (encore) nombreux, M. Dent estime que la tendance est préoccupante : « On n'en voit pas beaucoup ici, mais on sait que, si les gens se permettent de dire certaines choses en ligne, ça devient plus facile pour eux de faire la même chose dans la vraie vie. »

Au-delà de l'écran

Le président de la commission cite des exemples provenant du sud de la frontière canadienne, notamment aux États-Unis, pour illustrer le danger de banaliser ce type de propos. « Quand les dirigeants se mettent à dire des choses clairement racistes, xénophobes ou misogynes, les gens ont l'impression que c'est acceptable de suivre cet exemple », affirme-t-il.

La Commission rappelle que la haine en ligne ne reste jamais confinée à internet.

Elle se propage dans les milieux de travail, les écoles et les communautés, avec des conséquences sur la santé mentale et la cohésion sociale. Selon M. Dent, certains commentaires, même impulsifs, peuvent avoir des effets durables.

« La plupart des gens qui publient ce genre de propos ne réalisent pas ce qu'ils ont fait », dit-il. Au lieu de réagir par des confrontations publiques, il suggère d'aborder les personnes concernées en privé : « Appelez-les. Dites-leur que ça vous inquiète et essayez d'en parler, car c'est comme ça qu'on avance. »

Groupes ciblés

Interrogé sur les groupes les plus visés dans les TNO, Dent mentionne les peuples autochtones et les minorités racisées. « Il faut aussi s'inquiéter de toutes sortes de choses. Il y a de la xénophobie, du racisme, de la misogynie. Les gens ne se rendent pas toujours compte que leurs commentaires peuvent entrer dans ces catégories », note-t-il.

La Commission admet toutefois que ses pouvoirs sont limités en matière de haine en ligne. M. Dent explique que ce domaine relève du gouvernement fédéral, et non des gouvernements territoriaux ou provinciaux. Mais même si elle ne peut traiter directement ce genre de plaintes, la Commission peut aiguiller les citoyens. « Il suffit d'un coup de fil, affirme-t-il. Notre personnel connaît bien les enjeux liés à la discrimination. Même si on ne peut pas prendre en charge votre plainte, on a peut-être les moyens de vous aider. »

La Commission insiste enfin sur la responsabilité collective. « On a tous le devoir de promouvoir et de respecter les droits reconnus dans cette loi », dit M. Dent, en citant la Loi sur les droits de la personne des TNO. « Il ne faut pas se taire quand on voit ce genre de chose. »

Une activité de promotion du recyclage aura lieu au parc Somba K'e!



Nous rendons le recyclage facile!

Recevez de l'argent comptant sur-le-champ!

Apportez vos contenants de boisson et vos appareils électroniques dans le stationnement du parc Somba K'e en face de l'aire de jeu Bon départ.

Chaque mercredi de 12 h à 19 h, de juin à septembre.
Composez le 867 873-4449 pour en savoir plus.

Trouvez la liste complète des articles acceptés ici :
<https://www.gov.nt.ca/ecc/fr>





Selon le processus prévu de transformation du Collège Aurora en université polytechnique, l'administration sera centralisée à Yellowknife. (Denis Lord)

Thebacha dénonce la centralisation d'Aurora

Les instances du Collège Aurora désertent Fort Smith et Inuvik dans la mouvance centralisatrice de sa transformation en polytechnique. Un changement que déplore le Conseil du leadership du Thebacha.

Denis Lord
IJL – Réseau. Presse – L'Aquilon

« Fort Smith a fièrement été l'hôte des quartiers généraux du Collège Aurora durant des décennies, rappelle la mairesse Dana Fergusson, dans un communiqué émis le 7 juillet. Nous avons investi nos gens, notre temps et notre savoir local. Inuvik a fait la même chose. Maintenant, nous voyons les décisions être enlevées au leadership local, le pouvoir se concentrer dans la capitale, et le rejet des voix des vraies communautés qui ont donné naissance. »

Le communiqué est cosigné par les autres membres du Conseil du leadership du Thebacha, hormis le député de la circonscription (Jay McDonald) : le président du Conseil métis de Fort Smith, Allan Heron, et les chefs de la Première Nation de Salt River et de la Première Nation Tthebatthi Denesuline (Smith's Landing).

« Les Territoires du Nord-Ouest sont vastes, poursuit M^{me} Fergusson. Si nous

voulons que nos gens prospèrent, l'éducation doit rencontrer les gens du Nord où ils sont. Il ne faut pas les forcer à se déraciner à Yellowknife pour chaque programme ou décision. La décentralisation n'est pas seulement une bonne politique, c'est de la réconciliation en action. C'est le développement des compétences, c'est la manière dont nous conservons nos familles ici, comment nous faisons croître les économies locales et comment nous nous assurons que nos jeunes voient un futur dans le Nord. »

Une demande d'engagement

M^{me} Fergusson demande que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le [Conseil des gouverneurs d'Aurora](#) – responsable de la supervision des infrastructures et des finances du Collège, mais aussi d'implanter sa vision à long terme – s'engagent publiquement à protéger des rôles de leadership significatifs à Fort Smith et Inuvik.

« Le Collège Aurora valorise l'engagement du Conseil du leadership du Thebacha dans l'éducation nordique et convient que les voix locales sont importantes, a communiqué à Médias ténois le président du Conseil des gouverneurs, Kenny Rup-tash. La priorité du Conseil des gouverneurs est le succès et le bien-être de nos étudiants et de notre personnel et toutes nos décisions sont basées sur ce principe, y compris celles sur le leadership, les programmes et la croissance institutionnelle. »

Le savoir traditionnel

Le 7 juillet également, le Conseil des détenteurs du savoir traditionnel du Collège Aurora a rendu public son document-cadre pour 2025-2028.

Le Conseil des détenteurs du savoir traditionnel constitue une des trois instances d'Aurora, auprès du Conseil académique et du Conseil des gouverneurs.

[Flowing water framework](#) élabore les principes directeurs et les priorités autoch-

tones qui doivent imprégner l'éducation, telles les langues, la pédagogie et la terre.

« Pour la première fois, les peuples autochtones ne proposent pas seulement

des recommandations ou des conseils au Collège, notre parole est légiférée dans la prise de décision », se réjouit le président du Conseil, Dëneze Nakehk'o.

ÉQUILIBREZ votre vie. VIVEZ pleinement.

Venez travailler avec nous!

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) offre des programmes et des services à plus de 44 000 résidents répartis dans 33 collectivités à travers les Territoires du Nord-Ouest. Pour remplir cette mission, nous avons besoin d'une équipe talentueuse et diversifiée d'employés dévoués et représentatifs du public que nous servons.

Faire carrière au GTNO, c'est saisir l'occasion d'avoir un métier qui a du sens, tout en bénéficiant d'un généreux salaire et d'avantages sociaux intéressants (retraite, congés payés, assurance-maladie).

Consultez le site www.travaillezaugtno.ca dès aujourd'hui. Découvrez les dernières offres d'emploi et rejoignez notre groupe de talents afin de recevoir des avis automatiques pour les postes qui vous intéressent.

www.travaillezaugtno.ca

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest



« Le Collège Aurora établit une haute vision de la gouvernance, se réjouit le président du Conseil, Dëneze Nakehk'o. Pour la première fois, les peuples autochtones ne proposent pas seulement des recommandations ou des conseils au Collège, notre parole est légiférée dans la prise de décision. » (Courtoisie)

Du nucléaire albertain pour électrifier les TNO ?

Par-delà l'aspect environnemental, le projet de centrale nucléaire de Rivière-la-Paix suscite un double questionnement : la pertinence de ce type d'énergie aux TNO et la connexion de celui-ci au réseau électrique continental.

Denis Lord
IJL – Réseau.Presse – L'Aquilon

Dépasser les frontières de l'Alberta est dans les plans du promoteur de la centrale de 4 800 mégawatts, Energy Alberta, qui affirme que son projet de centrale nucléaire peut être un pilier pour l'Ouest canadien, « apportant une plus grande sécurité énergétique interprovinciale ». Ali Hounsell, responsable des communications et des affaires publiques de la compagnie, a indiqué vouloir explorer « ces opportunités avec les parties prenantes et les juridictions lorsque le projet aura progressé et que les circonstances seront appropriées ».

Connexion continentale

Pour le député de Range Lake, Kieron Testart, la connexion électrique des TNO à l'Amérique du Nord est une nécessité, et le nucléaire peut être une option énergétique viable, très préférable au diesel. « Nous avons besoin d'une ligne de transmission, allègue M. Testart. Nous ne sommes pas connectés au réseau continental, ce qui est une autre source de défis, et c'est là qu'on devrait investir. Et nous devrions faire des partenariats avec d'autres juridictions et avec le secteur privé. »

D'après le député, un partenariat en ce sens avec une firme bien nantie comme Naka, qui appartient à ATCO et à Denendeh Investments Incorporated, serait facilement réalisable.

Mosaïque électrique

Il n'existe pas à l'heure actuelle de réseau électrique unifié aux TNO, mais plutôt 27 réseaux distincts. L'agrandissement de la centrale de Talston doit permettre de les unifier et de faciliter le développement du secteur des ressources, dont celui des minerais dans la province de l'Esclave. « Talston ne peut être tout, commente

Kieron Testart. Ça ne peut pas être un levier économique pour les mines, une source de chauffage électrique à bas prix et tout le reste. Il n'y a pas assez d'énergie quand bien même il y en aura plus. J'aimerais mieux nous voir développer nos ressources, mais nous avons besoin de ce lien au réseau continental. » Il donne comme exemple le Yukon, qui a récemment signé une entente avec la Colombie-Britannique pour y raccorder son réseau. « Si une centrale nucléaire comme celle du projet de Peace River se réalise, nous devons avoir accès à cette énergie », souhaite le député.

La porte-parole du ministère des Infrastructures du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest précise que le GTNO suit le développement du projet nucléaire albertain. « Une connexion au réseau de l'Alberta ou de la Saskatchewan fait partie d'une vision à long terme pour les TNO », précise-t-elle, ajoutant que le gouvernement « s'est engagé à explorer de nouvelles technologies pour supporter le développement dans le Nord d'un système énergétique sécuritaire, abordable et durable ».

Le nucléaire pour le Nord

Le député de Range Lake croit que les projets nucléaires à petite échelle ont beaucoup de potentiel pour les régions rurales et éloignées, particulièrement en Arctique, qui sont en déficit d'énergie propre et abordable.

Certaines personnes ont à l'esprit Tchernobyl et Three Mile Island et craignent les débordements des guerres actuelles, concède-t-il, soulignant toutefois que l'Ontario opère sans problème des centrales nucléaires depuis des décennies. « La technologie nucléaire a beaucoup progressé. [...] Nous devons arrêter d'en avoir peur », dit M. Testart, ajoutant que les petits réacteurs modulaires pourraient être une option.

À l'Assemblée législative, le 27 février 2024, le député avait interrogé la



Le public peut commenter le projet de centrale nucléaire de Rivière-la-Paix jusqu'au 23 juillet 2025. (Courtoisie)

ministre responsable de l'Infrastructure stratégique, de l'énergie et des chaînes d'approvisionnement, Caroline Wawzonek, sur la pertinence du nucléaire : « Les Territoires du Nord-Ouest et les communautés pourraient vouloir aller dans la direction du nucléaire [...] s'il s'avère

sécuritaire, avait répondu la ministre. C'est certainement une discussion que nous devrions avoir publiquement avec les régions, avec les gouvernements autochtones et ceux des communautés. »

Quel échéancier ?

Le public peut commenter le projet de centrale nucléaire de Rivière-la-Paix jusqu'au 23 juillet 2025. L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) et la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) transmettront ces commentaires à Energy Alberta, qui devrait présenter son étude d'impact d'ici un à deux ans. Le projet sera ensuite examiné par une commission d'examen indépendante. Elle sera formée, détaille une porte-parole de l'AEIC, « de personnes ayant des connaissances et de l'expérience à propos du projet et de ses répercussions. Ces personnes doivent être impartiales et ne pas être en conflit d'intérêts, et au moins une personne doit faire partie de la liste de la Commission canadienne de sûreté nucléaire ».

La commission formulera ses recommandations après la tenue d'une audience publique

Selon une porte-parole de l'Agence canadienne de l'eau, le Conseil de bassin du fleuve Mackenzie n'a pas encore discuté du projet de centrale et il n'est pas à l'ordre du jour.



Le député de Range Lake (au centre), Kieron Testart, considère que l'énergie nucléaire pourrait pallier le déficit d'énergie propre et abordable aux TNO. (Cristiano Pereira)

Cuisine ton quartier : un voyage sonore à travers les témoignages de l'immigration

Le projet *Cuisine ton quartier* est un balado immersif qui met en lumière les récits de personnes réfugiées et immigrantes, ainsi que des acteurs communautaires, sociaux et artistiques qui œuvrent pour l'intégration et la valorisation de la langue française au Canada. Rencontre avec Anne-Marie St-Louis, chargée du projet, en visite à Yellowknife.

Élodie Roy

Créé par l'organisme *Quand l'art passe à l'action (Atsa)* en 2021, *Cuisine ton quartier* trouve ses racines à Montréal. Mais, rapidement, il s'est étendu à plusieurs provinces et territoires du Canada. Ce projet de balados a déjà permis de produire 184 épisodes en collaboration avec près de 100 personnes et organismes. Grâce à sa visite aux TNO, l'Atsa a maintenant ajouté six épisodes à sa liste, mettant en lumière les expériences de francophones installés à Yellowknife. Sur [le site internet dédié](#), vous pouvez retrouver une carte interactive avec tous les lieux visités par le balado. De Whitehorse à Halifax en passant par Winnipeg, ces récits vous permettront de voyager, apprendre des autres, sans quitter votre salon.

« C'est quand même chouette de voir toute l'ampleur du pays et de pouvoir comparer sa vie ici à Yellowknife avec celle de St-Jean à Terre-Neuve-et-Labrador par exemple », avance Anne-Marie St-Louis, chargée de projet *Cuisine ton quartier*, de passage dans la capitale des TNO.

Chaque épisode explore ainsi des parcours de vie diversifiés, des luttes, des espoirs et des réussites, tout en créant des dialogues interculturels. L'initiative vise à déconstruire les stéréotypes en offrant une plateforme sur laquelle la diversité culturelle est célébrée. Les participants, qu'ils soient artistes ou simples membres de la communauté, partagent leurs histoires d'intégration, de résilience et d'appartenance au Canada.

Ouverture d'esprit et échange humain

« On sait que le Canada est bilingue, anglais-français, continue Anne-Marie. Moi, j'ai baigné dans les deux langues, mais on ne s'attend quand même pas à entendre du français à tous les coins de rue, au café, ou autres lieux de ce genre. [...] Je suis réellement surprise de voir comment les personnes ici luttent pour que le français soit représenté. C'est toujours une agréable surprise d'entendre sa langue natale en public. Ça me fait me sentir chez moi. »

En outre, le projet *Cuisine ton quartier* ne se limite pas à une simple écoute : il



Anne-Marie (en bas à droite) était l'invité de *Radio Taïga* pour l'émission spéciale de la Saint-Jean, le 24 juin dernier. (Courtoisie Anne-Marie St-Louis)

propose une véritable ouverture d'esprit et un échange humain, invitant chacun à réfléchir sur les défis de l'immigration tout en renforçant les liens entre les commu-

nautés. En offrant une expérience auditive accessible à tous, il contribue à une meilleure compréhension mutuelle et à la lutte contre le racisme et la discrimination.

PRÉSENTÉ PAR



FOLK ON THE ROCKS



18 ~ 20 JUILLET 2025

Al Qawha ▲ **Amos the Kid** ▲ **Arielle Soucy**
Aurora Fiddle Society ▲ **Bella Beats** ▲ **Billie's Eyelash**
Garmen Braden ▲ **Cassandra Blondin Burt** ▲ **Gaylie G**
DjTmixxy ▲ **DUMAI DUNAI** ▲ **Empress Nyiringango**
Glam on The Rocks ▲ **GODSON** ▲ **Hendrika**
Hughes ▲ **Jaya Bremer** ▲ **Jennifer Castle** ▲ **Jeremi Albino**
Johnnie Melancholy ▲ **Jonhathan Antoine** ▲ **Josh Q**
Major Funk ▲ **Mariya Stokes** ▲ **Meridian** ▲ **Merv xx Gotti**
MOOCH ▲ **MOONBEAN** ▲ **MOONRIIVR** ▲ **Munya & Friends**
NADUH ▲ **Northern Mail Service** ▲ **Northwords Storytime**
Paige Drobot ▲ **PAQJ Camp** ▲ **PeeKaboo Kazoo**
Peter Dreams ▲ **Pre-Teen Teens** ▲ **Snotty Nose Rez Kids**
Taïga Yoga ▲ **The Johnnys** ▲ **The Shivas** ▲ **Tinge**
Yellowknife Dene Drummers

YELLOWKNIFE, NWT

Billets disponibles sur FOLKONTEROCKS.CA













Une génération de leaders quitte la scène dans le Nord canadien

P.J. Akeagok, le premier ministre du Nunavut, a annoncé le 8 juillet dernier, ne pas se représenter lors des prochaines élections fédérales qui auront lieu le 27 octobre prochain. Une situation loin d'être isolée dans le paysage politique du Nord.

Nelly Guidici

« Servir les habitants de ce territoire a été l'honneur de toute une vie ». C'est en ces termes que le premier ministre du Nunavut a annoncé, le 8 juillet dernier, ne pas se représenter aux futures élections. Souhaitant passer plus de temps auprès de sa famille, M. Akeagok quitte donc la scène politique, mais pas son implication auprès des habitants du Nunavut.

« Je reste profondément attaché au service public et à l'avenir de ce territoire, et je me réjouis à l'idée de poursuivre ce service de manière nouvelle et significative, quel que soit le chemin à parcourir. »

UN PARTENARIAT FORT ENTRE LES TERRITOIRES

Dans une longue déclaration publiée sur le site du bureau du premier ministre, il a salué la relation de collaboration forte mise en place avec les premiers ministres des TNO et du Yukon.

En effet, suite aux déclarations tonitruantes du président Trump sur l'augmentation des tarifs douaniers, [les trois premiers ministres s'étaient rendus à Washington D.C](#) avec les premiers ministres des provinces et avaient fait front commun.

Dans un environnement en constante évolution et face aux changements politiques et économiques rapides, qui pèsent notamment sur la souveraineté du Canada, M. Akeagok estime avoir fait preuve de résilience, d'humilité et d'adaptation continue. « La confiance que les Nunavummiut ont placée en moi m'a rendu humble chaque jour, et je suis profondément fier de ce que nous avons accompli ensemble. »

UNE RELATION FORTE ENTRE LES DIRIGEANTS DU NORD

Suite à cette annonce, le premier ministre des TNO, R.J. Simpson, a souligné l'engagement indéfectible de M. Akeagok



J. Akeagok (à droite), premier ministre du Nunavut, a décidé de quitter la scène politique.

envers les résidents du Nunavut, mais aussi du Nord dans son ensemble. Il a affirmé, dans un communiqué de presse du 9 juillet, qui coïncide aussi avec la journée du Nunavut, qu'il est important de réfléchir à son leadership en cette journée qui rend hommage à la force, à la vision et à la persévérance des Nunavummiut. « Le premier ministre Akeagok incarne l'esprit de cette journée et l'héritage des leaders qui ont contribué à la rendre possible. »



P. J. Akeagok (au centre) a été élu premier ministre en novembre 2021.

TROIS PREMIERS MINISTRES EN MOINS DE TROIS ANS AU YUKON

Le 7 mai 2025, Ranj Pillai, alors premier ministre du Yukon, annonçait, à la surprise générale, son intention de démissionner de son poste de chef du parti libéral du Yukon. Son successeur, Mike Pemberton a été élu le 19 juin 2025 et est devenu le 11^e premier ministre du Yukon.

M. Pillai, qui souhaite terminer son mandat de député élu dans la circonscription de Porter Creek South, est aujourd'hui ministre du Développement économique et ministre responsable de la Société d'habitation du Yukon.

Les raisons de son départ sont similaires à celles avancées par M. Akeagok : le désir de retrouver un environnement familial et passer du temps avec ses proches.

« Je tiens à remercier ma femme et nos fils pour leur soutien. Je me réjouis de passer plus de temps avec vous tous. J'ai hâte de me retirer de la vie publique pour passer plus de temps avec mes proches et profiter de tout ce que notre incroyable territoire a à offrir », a-t-il déclaré le jour de l'annonce de sa décision.

Précédemment, en 2022, Sandy Silver, alors premier ministre du Yukon, avait lui aussi annoncé son intention de démissionner de son poste. Élu en 2016, puis réélu en 2021, il forme un gouvernement minoritaire. Député de la circonscription Klondike dans le nord du Yukon, il réalise après six ans au sein de cette fonction

qu'il ne connaît plus vraiment les membres de la collectivité qui l'a élu en 2016. « C'est avec plaisir que je serai au service des gens de Dawson pour tout le reste de mon mandat et je suis impatient de renouer, sur une base quotidienne, avec la communauté du Klondike », a-t-il affirmé le 9 septembre 2022 dans un communiqué de presse.

Malgré des avancées notables pour relancer l'économie yukonaise et faire avancer la réconciliation avec les peuples autochtones, M. Silver a aussi ressenti le besoin de faire la place à de nouvelles figures au sein du parti libéral. « J'ai le sentiment que le territoire a besoin de sang neuf et d'idées audacieuses pour pouvoir poursuivre sa croissance. »

Côté TNO, pas de démission, mais une certaine lassitude a été vécue par la dernière premier ministre. Le 6 octobre 2023, Caroline Cochrane avait déclaré lors d'une session à l'Assemblée législative, « qu'être un leader signifie souvent s'éloigner de sa famille et c'est un défi ». Après quatre ans à ce poste, elle ne s'est pas représentée aux élections territoriales de l'automne 2023.

Ces personnalités ont donc décidé de quitter la scène politique, que ce soit pour des raisons personnelles, suite à des épisodes éprouvants ou simplement pour faire place à une nouvelle génération de femmes et d'hommes prêts à s'impliquer dans la vie publique. Concilier vie politique et vie personnelle dans le Nord est un défi, maintenir le contact avec ses électeurs en est un autre.

Les prochaines élections générales territoriales auront lieu le 27 octobre 2025 au Nunavut et au plus tard le 3 novembre 2025 au Yukon.

Mine Eagle Gold : un an après, les causes de l'accident révélées

Le 30 juin dernier, un rapport indépendant, commandité par le gouvernement du Yukon, a levé le voile sur les circonstances et les causes du glissement de minerai survenu à la mine Eagle Gold le 24 juin 2024.

NELLY GUIDICI

Il y a maintenant un an, une défaillance de la plateforme de lixiviation en tas sur le site de la mine Eagle Gold appartenant à Victoria Gold Corporation (VGC) avait entraîné un déversement de minerai au-delà de la digue à la base de l'installation. 934 000 m³ de minerai et de la solution de traitement, ont franchi le barrage de confinement. Ces solutions contenaient du cyanure et d'autres métaux très toxiques pour l'environnement.

Cet accident a été décrit comme catastrophique par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, John Streicker, qui dès juillet 2024 a reconnu l'urgence de la situation. « Nous traitons cette situation comme une intervention d'urgence, en prenant en compte les conséquences possibles sur les personnes et l'environnement. »

Le 2 juillet 2025, M. Streicker a rappelé que la complexité de l'accident et les multiples conséquences, notamment environnementales, nécessitaient une évaluation par un groupe d'experts indépendant.



La mine Eagle Gold est située sur le territoire de la Première Nation Na-Cho Nyäk Dun.

« Dès le départ, nous avons reconnu la nécessité de ce rapport avant de prendre toute décision sur une éventuelle enquête publique. Maintenant que nous disposons

de cette information, nous allons l'examiner avec attention pour déterminer les prochaines étapes. »

Pour faire la lumière sur ce qui s'est réellement passé, une enquête indépendante a été demandée par le gouvernement du Yukon en août 2024. Le Comité d'examen indépendant, appelé Independent Review Board (IRB) a remis un rapport de 141 pages le 30 juin 2025 qui détermine les causes et les facteurs ayant contribué à l'accident, plus particulièrement par l'analyse de la conception, de la construction, de l'exploitation, de l'entretien et de la surveillance de l'infrastructure.

DE MULTIPLES CAUSES

Selon les trois membres du comité et les trois experts techniques, presque toutes les défaillances catastrophiques survenues dans le passé, comme au barrage de Mount Polley en Colombie-Britannique en 2014, sont dues à de multiples facteurs. Et l'accident survenu à la mine Eagle Gold

n'échappe pas à cette constatation. Une gestion inadéquate de la qualité du minerai, une défaillance du système de collecte des solutions, une accumulation d'eau liée aux précipitations du printemps et de l'été 2024 sont quelques-unes des raisons avancées par le groupe d'experts mandatés.

« Il est clair qu'il y a eu des actions et des inactions de la part de VGC, et les différents tiers ayant contracté Victoria Gold, qui ont directement ou indirectement contribué à l'échec. Par exemple, si la variabilité de la qualité du minerai avait été gérée de manière adéquate ou si l'intégrité du système de collecte avait été assurée, cette défaillance ne se serait probablement pas produite », indique le rapport.

PLUSIEURS DOMMAGES TECHNIQUES

En plus du glissement de terrain, le rapport indique que la défaillance a endommagé les systèmes de distribution et de récupération de la solution de cyanure, détruit le système de pompage pour récupérer la solution de lixiviation et a endommagé l'alimentation électrique des pompes.

Le site disposait d'un stockage disponible très limité au moment de la défaillance et aucune usine de traitement n'était adaptée pour traiter la solution de lessivage du tas afin qu'elle puisse être déchargée en toute sécurité.

La défaillance de l'installation résulte d'une « série d'événements, de décisions et de problèmes au cours des différentes phases du projet. Si une série de mesures et de processus avait été mise en place, tant d'un point de vue technique qu'organisationnel, la probabilité de cet événement aurait été considérablement réduite ».

VERS UNE NOUVELLE INDUSTRIE MINIÈRE AU YUKON ?

Tout en assurant qu'une activité minière peut être poursuivie en toute sécurité dans des climats froids comme au Yukon, le rapport recommande cependant que des projets fassent preuve d'un niveau de rigueur approprié et constant lors de leur planification, de leur conception, de leur construction, de leur exploitation, mais aussi lors de leur fermeture. « Cela peut être réalisé grâce à l'amélioration des systèmes et des processus de gestion à toutes les phases du cycle de vie du projet. » Alors que des changements dans les pratiques de l'industrie minière et dans les processus de régulations ont été clairement explicités en conclusion du rapport, John Streicker a indiqué que le gouvernement du Yukon examinait les conclusions de la commission ainsi que les recommandations. Sans pour autant donner une échéance précise, le gouvernement a dit s'engager à prendre les mesures appropriées en conséquence.

24 juin 2024

La défaillance de l'infrastructure de lixiviation en tas provoque un glissement de terrain qui déplace environ 4 millions de tonnes de minerai, dont la moitié environ n'est pas retenue par le remblai et a glissé.

10 juillet 2024

Le gouvernement du Yukon (YG) émet un ordre pour contraindre la compagnie minière Victoria Gold Corporation (VGC) à prendre des mesures immédiates pour augmenter la capacité de stockage de l'eau, stabiliser la zone accidentée, élargir la surveillance de l'eau et établir un plan complet de traitement de l'eau

19 juillet 2024

La compagnie CoreGeo est mandatée par YG pour évaluer et surveiller la qualité de l'eau sur le site et à l'extérieur

20 juillet 2024

YG donne des ordres supplémentaires pour contraindre VGC à mettre en place les mesures nécessaires

30 juillet 2024

VGC n'a pas construit de digue de sécurité comme YG lui avait demandé. Des entrepreneurs privés sont contractés pour assurer cette construction

Entre le 31 juillet et 2 août 2024

68 poissons morts par contamination sont retrouvés dans le ruisseau Haggart à proximité du site

13 août 2024

YG ordonne à VGC de mettre en place des grilles pour éloigner les poissons de la zone contaminée

14 août 2024

YG indique ne plus avoir confiance en VGC et ordonne la nomination d'un séquestre pour prendre le contrôle des biens de la compagnie, y compris de la mine Eagle Gold, en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité du gouvernement fédéral

3 septembre 2024

Une commission d'examen indépendante, dont le mandat cadre avec les lignes directrices du Yukon pour les installations de gestion des résidus miniers est mise en place par YG

12 juin 2025

Le séquestre de VGC, nommé par le tribunal, informe le gouvernement du Yukon que l'or a commencé à être extrait de l'eau cyanurée entreposée à la mine Eagle Gold. Les revenus générés par la vente de cet or aideront à financer les travaux en cours sur le site et à compenser les fonds publics utilisés pour la remise en état de la mine.

L'Aquilon, 18 juillet 2025

LES AS DE L'INFO



PHOTOMONTAGE POPMART/LES AS DE L'INFO



Tout savoir sur le Labubu

Depuis quelques mois, notre planète est envahie par un petit monstre qu'on retrouve... partout! Il s'accroche aux vedettes, attire les foules et a conquis YouTube et TikTok. Son nom : Labubu! Mais qu'est-ce qui explique la MÉGA popularité de cette créature « bibizarre » ?

CAMILLE LOPEZ

Un Labubu, c'est une peluche chinoise qui ressemble à un lapin-monstre. Elle est à la fois adorable et effrayante. Le personnage s'attache à un porte-clé et existe dans une multitude de couleurs. Ses admirateurs collectionnent toutes les teintes. Mais attention, les Labubu se vendent dans une boîte mystère. Ça veut dire qu'on ne sait pas exactement lequel on achète.

Rare... et cher!

Comme on ne sait pas ce que contient la boîte, chaque achat est un pari. Et un pari assez cher. Au Canada, un Labubu

coûte minimum 38 \$. Mais ces peluches sont si populaires qu'elles se vendent très très vite. Des gens font la file pendant des heures avant l'ouverture des boutiques pour s'en acheter une. Et puisque la petite bête est rare, des gens le revendent deux, trois ou même quatre fois le prix.

Il existe même de faux Labubus : les Lafufus! Ils coûtent beaucoup moins cher, mais sont de moins bonne qualité.

L'univers foufou de Kasing Lung

Le papa de Labubu s'appelle Kasing Lung. Il a créé le personnage en 2015 pour son livre pour enfants *The Monsters* (*Les Monstres*, en français). En 2019, il a colla-

boré avec le magasin chinois Pop Mart pour créer les figurines à collectionner.

Mais pourquoi c'est populaire?

Deux raisons. La première : plusieurs célébrités, comme Rihanna et Lisa du groupe Blackpink, ont été photographiées avec des Labubu. Elles les attachent à leurs sacs à main de luxe, transformant ce petit monstre en accessoire de mode.

Deuxième raison : sa rareté! Chercher un Labubu, c'est comme participer à une chasse au trésor. C'est excitant, mais il y a quand même une grosse différence... une fois le trésor trouvé, on doit le payer!

Et toi, tu craques pour le Labubu?

Tu as peut-être vraiment envie d'acheter un Labubu. C'est normal. La compagnie qui le fabrique a fait exprès! Notre conseil : prends le temps d'y penser. Économises-tu ton argent pour quelque chose d'autre? Que ferais-tu d'un Labubu? Serais-tu capable de te contenter d'un seul? Voudrais-tu dépenser sans savoir ce que tu achètes vraiment? Et surtout, l'aimeras-tu encore quand ça ne sera plus la mode?

Peut-être qu'après tout ça, tu trouveras que les Labubu ne sont pas si « fabubuleux »!



LES AS DE L'INFO



Faire revivre les dinosaures, c'est possible?

Le film *Jurassic World – Renaissance* est en ce moment à l'affiche. Quand le premier film *Jurassic Park* est sorti il y a 30 ans, tout le monde se posait la question : est-ce que c'est possible de faire revivre les dinosaures ? François Therrien, paléontologue au Musée Royal de Tyrrell en Alberta, a répondu à nos questions !

CAROLINE BOUFFARD

Attention, cet article contient de l'ADN!

L'AD-quoi? L'ADN, ou acide désoxyribonucléique, se retrouve dans chaque cellule de tous les êtres vivants. Il renferme les instructions (on appelle ça le code génétique) pour le développement et le fonctionnement de l'organisme. C'est l'ADN qui détermine notre espèce, la couleur de nos yeux, notre taille. C'est unique, comme une empreinte digitale.

Est-ce que c'est possible de ramener les dinosaures à la vie, comme dans la série de films *Jurassic Park*?

Non, malheureusement. Dans le film, on se sert d'ADN qui provient de sang de dinosaures recueilli dans des moustiques prisonniers de sève solidifiée. C'est impossible. Cette sève solide, qu'on appelle de l'ambre, est pleine de petites fractures. Ce n'est pas imperméable. Impossible de conserver de l'ADN comme ça. De toute façon, on sait qu'il ne se conserve pas si longtemps. Dans des conditions parfaites, les dernières traces d'ADN s'effacent après 3 millions d'années. Les dinosaures, eux, ont disparu il y a 65 millions d'années!

Est-ce qu'il y aurait d'autres moyens?

Des chercheurs font des expériences avec des oiseaux. On sait que les oiseaux sont un groupe spécialisé de dinosaures qui a survécu et s'est transformé. Il y a dans l'ADN des oiseaux des gènes qui sont désactivés, mais qui pourraient remonter jusqu'à leurs ancêtres. Des scientifiques essaient de réac-

PHOTO Musée royal Tyrrell de paléontologie



LÉGENDE : François Therrien devant le crâne du tyrannosaure rex surnommé Black Beauty.

PHOTO Musée royal Tyrrell de paléontologie



LÉGENDE : François prend des mesures sur le gorgosaurus. C'est le squelette de tyrannosaure le mieux préservé au monde.

tiver ces gènes-là. On sait par exemple qu'ils ont fait pousser des dents et de longues queues à des poules. Mais on ne pourra pas ramener un dinosaure complet à la vie de cette façon. On crée des poules mutantes.

Imaginons qu'on trouve de l'ADN par magie. Qui pondrait l'œuf qui contiendrait ce premier dinosaure? Ce serait un autre problème! Il n'y a aucun oiseau moderne assez rapproché du dinosaure pour faire ça. On pourrait essayer d'injecter l'embryon dans un œuf de poule. Mais là encore, on ne sait pas si ça fonctionnerait.

Donc, *Jurassic Park*, c'est 100 % de la fiction. Êtes-vous capable de regarder ces films, malgré vos connaissances scientifiques? Oh oui! Surtout le premier sorti il y a 30 ans. Les effets spéciaux étaient spectaculaires.

Al Qahwa : la fusion entre les symphonies et les traditions.

Al Qahwa, formation musicale aux sonorités arabisantes, se produira au festival Folk On The Rocks à Yellowknife les 19 et 20 juillet. Composé de quatre membres, dont la chanteuse Maryem Tollar, le groupe est reconnu pour sa fusion des traditions musicales, son ouverture interculturelle et incarne un message d'unité et d'émotion.

Élodie Roy

Ça y est, Folk ça commence ! À partir de ce vendredi et jusqu'à dimanche, la ville de Yellowknife vibrera aux rythmes du festival tant attendu. Après vous avoir présenté Empress Nyiringango, Hify et Major Funk, c'est au tour du groupe Al Qahwa. « Cela fait maintenant plus de 20 ans que l'on entend parler de FOTR, nous avons vraiment hâte, a lancé la chanteuse du groupe, Maryem Tollar durant un dernier entretien avant de monter sur scène le 19 juillet à 17 h et le 20 juillet à 16 h. Je sens que la musique que l'on fait n'est pas très commune à Yellowknife, alors je suis excité de voir comment les gens vont réagir. »

Al Qahwa est un groupe de musique aux sonorités arabisantes composé de quatre membres : Maryem Tollar, Ernie Tollar, Naghmeh Farhmand et Waleed Abdulhamid. Reconnu à travers le pays, le quatuor a reçu deux nominations pour certains de ses albums et a présenté ses morceaux dans de multiples provinces au Canada. Avec un désir de partage profond, les membres d'Al Qahwa incarnent l'esprit de fusion musicale que célèbre le festival FOTR. Au travers d'une trame musicale arabe, ils n'hésitent pas à mélanger différentes influences et à tisser des liens entre les cultures et traditions.



Le groupe Al Qahwa qui arrivera cette fin de semaine aux Territoires du Nord-Ouest. (Courtoisie Jeff Fasano)

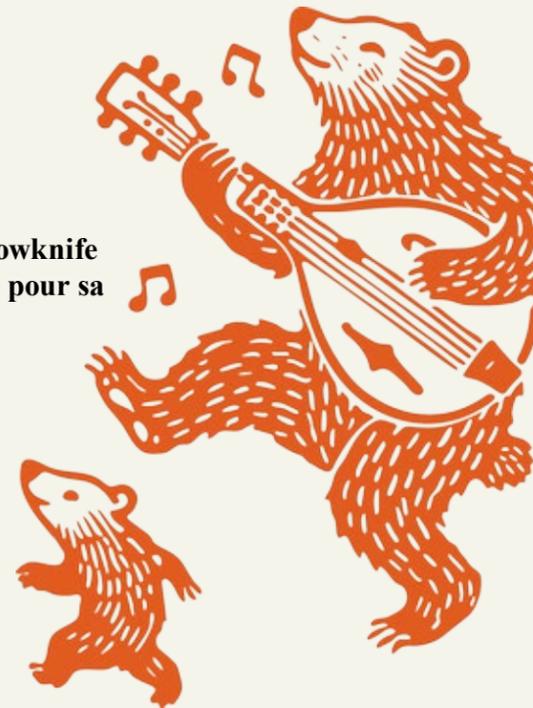
Des sonorités aux reflets de vie

Le groupe est le fruit d'expériences personnelles, de multiples racines et d'un parcours artistique riche à l'image de leur chanteuse Maryem Tollar, dont le regard sur l'évolution de la scène musicale au Canada est porteur d'espoir. « Quand j'ai commencé dans les années 90, je ne connaissais pas beaucoup de personnes qui faisaient de la musique arabe parce qu'il y avait surtout des groupes de communauté. La communauté arabe pour le public arabe et la communauté turque pour le public turc.

Il se trouvait qu'il y avait un manque de mélange à mon image. Je suis née en Égypte, mais j'ai vécu au Canada depuis l'enfance. Je ne me sentais pas à ma place nulle part. Maintenant, les gens sont plus ouverts et on peut trouver plusieurs groupes qui font de la fusion, collaborent. »

Voyage émotionnel

Le groupe ne cherche pas seulement à faire entendre une musique, il propose un véritable voyage émotionnel. Pour Maryem, la voix est un instrument aussi



puis- sant que fragile, capable de captiver une salle entière au point de troubler et de captiver une chorale symphonique. « Quand je chante, je suis très émotionnelle. Il y a quelques années, j'ai chanté pour une symphonie au côté d'un grand orchestre. Il y avait un moment de trois minutes où l'on entendait seulement ma voix. Alors que le chœur devait commencer à m'accompagner, les chanteurs étaient si distraits par ma prestation que le chef leur a lancé : "Non, ne l'écoutez pas ! Concentrez-vous sur votre chant !" Même si je chantais pendant 3 minutes seulement dans une pièce de 30, je me perds entièrement dans la musique. »

La venue d'Al Qahwa au festival Folk On The Rocks représente bien plus qu'un simple concert : c'est une invitation à en apprendre plus sur les cultures, les émotions et les traditions musicales. Leur passage à Yellowknife promet d'être un moment marquant !

Retrouvez toute la programmation des trois jours de FOTR [sur le site du festival](#).

L'ESSOR DE LA MUSIQUE CLASSIQUE AU MODERNISME

Oscar Aguirre

Au regard des différents facteurs sociohistoriques, La Khovanchtchina est l'un des opéras les plus importants de l'histoire de la musique classique. Son orchestration, réalisée par Maurice Ravel et Igor Stravinsky, avait été commandée par Serge de Diaghilev, le plus grand des directeurs artistiques d'Europe.

D'origine russe, ce dernier déménage à Paris en 1905 et, en collaboration avec des membres du groupe les Apaches, il organise la célèbre compagnie de danse Les Ballets russes. Il sélectionne des poèmes et des suites symphoniques et les adapte aux mouvements spécialisés du ballet en coordination avec de grands chorégraphes et scénographes. Au même moment, il présente de célèbres opéras dans certains des théâtres les plus importants d'Europe.

C'est dans ce contexte qu'il apprend que Nikolaï Rimski-Korsakov – célèbre compositeur de Saint-Pétersbourg – n'a pas complété l'orchestration de La Khovanchtchina avant de décéder en 1908. Connaissant la complexité et la beauté de l'œuvre écrite par Modeste Moussorgski entre 1872 et 1881, il contacte Maurice Ravel pour terminer l'orchestration en collaboration avec Igor Stravinsky. Ils le présenteront en 1913 au théâtre des Champs-Élysées de Paris et au théâtre Royal de Drury Lane de Londres.

L'importance de La Khovanchtchina comme opéra historique réside dans son livret. Durant les cinq actes, Moussorgski évoque les révoltes qui précèdent le gouvernement de Pierre le Grand, empereur qui ramènera de ses voyages en Europe des innovations culturelles en Russie.

Les événements qui inspirent sa composition se produisent sous la régence de Sophia Alexeïevna Romanova, mère de Pierre le Grand, entre 1682 et 1639. Période au cours de laquelle elle se confronte à différentes occasions aux révoltes dirigées par les streltsy, première infanterie permanente de Russie, souvent associée aux Vieux-Croyants, un groupe religieux dissident qui s'opposait aux réformes de l'Église orthodoxe russe. Ces révoltes se terminent avec l'immolation de centaines des vieux croyants et la dispersion des streltsy.

Le noyau musical composé par Modeste Moussorgski est essentiellement vocal, mais contient certains passages instrumentaux. Il est structuré par des airs, des récits et des chœurs à tradition russe dont les principaux chanteurs sont des basses, des ténors et des sopranos.

Les œuvres présentées dans cette rubrique sont diffusées sur les ondes du CIVR 103,5 FM les mercredis à 21 h et jeudis à 19 h ainsi que sur [médiasténois.ca](#).

31